

Thèmes > Les aides financières > Les autres aides financières >
Les titres-services

Les titres-services

Dernière mise à jour 02/06/2025

Un titre-service est un moyen de paiement qui permet à tout particulier majeur domicilié en Belgique de bénéficier, à un tarif avantageux, de prestations d'aide-ménagère à domicile ou en dehors du domicile. Concrètement, vous achetez des titres-services, et vous payez ensuite les prestations avec ces titres-services.

Quelles prestations peut-on demander avec les titres-services ?

- Prestations à domicile :
 - Le nettoyage y compris les vitres ;
 - La lessive et le repassage ;
 - Le raccommodage du linge à repasser ;
 - La préparation des repas.
- Prestations en dehors du domicile :
 - Le repassage dans un local de l'entreprise ;
 - Les courses ménagères ;
 - Le transport des personnes à mobilité réduite.

Quelles sont les prestations interdites ?

- Les réparations et les petites transformations, la peinture, le tapissage ;
- L'entretien du jardin ;
- Le baby-sitting ;
- La garde de personnes âgées ou malades ;

- La garde d'animaux ;
- Les travaux administratifs...

Ressources

- Rechercher une entreprise agréée de titres-services à Bruxelles
(<https://www.titre-service.brussels/contacter-une-entreprise-agreee>)
Titres-services Bruxelles

Combien puis-je commander de titres-services par an et à quel prix ?

En règle générale, la limite d'achat des titres-services est de 500 par personne et par an : les 300 premiers titres-services coûtent 10,00€ et les 200 suivants coûtent 12,00€. La déduction fiscale pour l'utilisateur ayant sa résidence principale à Bruxelles s'élève à 1,35 euros par titre-service pour les 155 premiers titres-services.

Dans certains cas, il est possible d'**acheter jusqu'à 1000 titres-services par an au prix de 10,00€ l'unité**. Il en est ainsi notamment :

- D'un utilisateur en situation de handicap ;
- D'un utilisateur avec un enfant en situation de handicap à charge : seul un des deux parents bénéficie de ce quota augmenté.

Est considérée comme personne en situation de handicap, toute personne qui remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- Est admise au Service PHARE, à l'AViQ, à la VAPH ;
- Bénéficie d'un supplément d'allocation familiale (AFM) pour enfant handicapé ou atteint d'une grave maladie ;
- Bénéficie d'une allocation d'intégration (AI) ou d'une allocation de remplacement de revenus (ARR) ;
- Bénéficie d'une allocation pour aide aux personnes âgées (APA).

A partir du 1^{er} janvier 2024, les prix mentionnés ci-dessus seront indexés chaque 1^{er} janvier.

La durée de validité des titres-services est de 6 mois.

Ressources

- Comment bénéficier d'un quota spécifique de 1000 titres-services ?
(<https://www.titre-service.brussels/citoyen/quota-specifique/personne-handicapee/comment-beneficier>)
Titres-services Bruxelles

Comment obtenir des titres-services ?

Pour obtenir des titres-services et pouvoir en bénéficier, vous devez vous inscrire au préalable au système des titres-services en Région bruxelloise :

- Soit via l'outil d'inscription en ligne sur le site Titres-services Bruxelles (<https://mes.titresservices.brussels/register>) ;
- Soit via le formulaire papier à télécharger sur le site Titres-services Bruxelles (<https://www.titre-service.brussels/citoyen/information/inscription/comment>), à compléter puis à renvoyer par courrier à PLUXEE Titres-services.

Pour obtenir le quota augmenté de titres-services, vous devez également faire parvenir les documents suivants :

- Une attestation de handicap pour vous ou votre enfant à charge ;
- Si vous demandez un quota pour un enfant à charge, une attestation prouvant que celui-ci est bien à votre charge.

Dès que votre inscription est confirmée, vous pouvez acheter vos premiers titres-services et les utiliser.

Ressources

- Les titres-services pour les personnes en situation de handicap
(<https://www.titre-service.brussels/citoyen/quota-specifique/personne-handicapee>)
Titres-services Bruxelles

Adresses utiles

PLUXEE Titres-services

1000 Bruxelles

Rue Ravenstein, 36
1000 Bruxelles
Belgique

Site internet (<https://www.titre-service.brussels/>)
02 547 54 93

Dernière mise à jour 02/06/2025